

Rapport annuel d'activités

1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Fonds régions et ruralité – Volet 2

Adopté le : 2026-08-24

Numéro de résolution : 2026-813



MISE EN CONTEXTE

Volet 2 – Développement territorial

Ce volet constitue le principal levier financier de soutien aux MRC dans l'exercice de leur compétence en développement local et régional. L'entente signée le 14 janvier 2026 entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Ville de Rouyn-Noranda établit les conditions et les modalités de la délégation d'un montant provenant du Fonds régions et ruralité (FRR). Cette délégation nous permet d'agir pleinement sur nos priorités de développement, dans le respect de nos compétences, et ce, dans une perspective de vitalité territoriale, autant dans les milieux urbains que ruraux.

La nouvelle entente repose sur l'élaboration et la mise en œuvre par la Ville d'un cadre d'intervention pour la vitalité du territoire qui cible différents enjeux et identifie des priorités d'intervention pour favoriser la vitalité de notre territoire sur les plans économique, culturel, social et environnemental. Le cadre d'intervention a été adopté le 9 mars 2026 par la résolution 2026-250.

La Ville bénéficiera d'une enveloppe de 4 309 629 \$ pour dynamiser son territoire et aura jusqu'au 31 mars 2028 pour engager la totalité des sommes déléguées et jusqu'au 31 mars 2029 pour les dépenser.

PÉRIODE TRANSITOIRE

La période transitoire vise à permettre aux MRC d'adapter leur organisation aux nouvelles normes du FRR. Dans cette optique, la Ville a choisi d'appliquer les dépenses admissibles en vertu de l'entente de délégation du FRR 2020-2024 pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026.

Par la résolution 2025-624, la Ville :

- Confirme l'utilisation de la mesure transitoire;
- Confirme la continuité des politiques de soutien aux entreprises, de soutien aux projets structurants pour l'amélioration des milieux de vie et de soutien à la compétence de développement;
- Fixe ses priorités d'intervention.

ORIENTATIONS DE LA VILLE

Les actions de la Ville de Rouyn-Noranda sont essentiellement le reflet des quatre grandes orientations établies à la suite de l'adoption, en juin 2023, d'une planification stratégique adaptée 2023-2027, soit :

- Développer la vitalité et la proximité de quartier par une offre de services et d'activités étendue;
- Mettre en valeur la complémentarité du territoire par l'aménagement et le développement des espaces urbains et ruraux;
- Livrer les meilleurs services aux citoyens par l'efficacité et l'innovation organisationnelle;

- Faire rayonner l'économie par la consolidation des atouts et le développement des secteurs à fort potentiel.

La Ville souhaite, par son leadership, mobiliser l'ensemble de sa communauté pour faire face aux enjeux collectifs et répondre aux préoccupations et au mieux-être de ses citoyennes et citoyens. Pour ce faire, elle souhaite assurer un environnement propice à la vitalité économique, dans une perspective de développement durable.

Les **priorités d'intervention** pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 ont été les suivantes :

1. le soutien au développement économique;
2. le soutien à l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre;
3. le soutien stratégique à l'entrepreneuriat;
4. le soutien aux milieux ruraux;
5. le soutien à la mobilité (transport);
6. la planification et l'aménagement du territoire;
7. le soutien aux domaines social, culturel et touristique;
8. le soutien aux domaines environnemental et technologique.

La Ville a fait le choix de déléguer certains pouvoirs au Centre local de développement (CLD) de Rouyn-Noranda. Par cette entente, la Ville souhaite favoriser le développement local et le soutien à l'entrepreneuriat sur son territoire. À cet effet, elle a confié notamment les mandats suivants au CLD :

- Offrir, le cas échéant, en partenariat avec d'autres personnes ou organismes, notamment du secteur privé, des services de première ligne aux entreprises, notamment par leur regroupement ou leur coordination, et assurer leur financement;
- Élaborer, en tenant compte des orientations, stratégies et objectifs nationaux et régionaux, une stratégie en matière de développement de l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat de l'économie sociale;
- Agir en tant qu'organisme consultatif auprès du Centre local d'emploi de son territoire;
- Accroître la rétention, l'attraction de talents et l'accès à la main-d'œuvre.

BILAN DES ACTIVITÉS

Plusieurs réalisations ont été concrétisées durant la période transitoire, en lien avec nos priorités d'intervention établies. Un cadre d'intervention pour la vitalité du territoire a été élaboré. La Ville s'est appuyée sur les planifications existantes, telles que la planification stratégique, le plan de développement économique 2021-2026, le schéma d'aménagement et le plan de développement de la zone agricole. De plus, différentes politiques et plans d'action de la Ville ont permis de bonifier le cadre d'intervention.

En collaboration avec l'ensemble de nos partenaires et parties prenantes économiques, la mise en œuvre du plan de développement économique s'est poursuivie, permettant de rallier les forces territoriales et de faciliter par des gestes concrets un développement économique innovant et durable. Des mandats d'accompagnement pour le développement de projets d'énergies renouvelables,

d'accompagnement au développement de l'aéroport régional ainsi que la consolidation d'une relation supérieure avec la communauté d'affaires figurent parmi les actions réalisées. La Ville de Rouyn-Noranda a également entrepris une étude portant sur les grandes stratégies et sur la révision de la gouvernance locale en matière de développement économique. En complément, la révision de la structure de la direction générale offre une flexibilité accrue et positionne favorablement le développement intégré du territoire et de son économie au sein de l'organisation municipale.

La vitalité économique locale et régionale repose sur des actions concrètes. À cet effet, les récentes démarches offrent les circonstances favorables au succès des projets amorcés. Le plan de développement économique doit ainsi être revu en 2026.

Visant à répondre efficacement aux besoins des milieux ruraux, la Ville en assure la coordination, notamment en offrant des services de proximité. Douze bureaux de quartier sont accessibles aux citoyens, permettant une réponse rapide et adaptée à leurs besoins quotidiens. Des conseils de quartier offrent un soutien essentiel; leur mandat étant de recommander au conseil municipal toute action susceptible d'améliorer les services de proximité dans leur secteur. En 2025, le conseil municipal a mis sur pied un comité de pilotage chargé de la révision des conseils de quartier. Composé d'élus, d'employés municipaux et de citoyens et citoyennes issus des milieux ruraux, ce comité a pour mandat de réaffirmer le rôle central des conseils de quartier, de revoir leurs responsabilités et leur fonctionnement, tout en soulignant leur importance dans la participation à la vie municipale. Par ailleurs, le lancement du Portail citoyen a permis d'offrir la réservation en ligne des salles communautaires de quartier. La Ville a également contribué à la réalisation de plusieurs projets menés par des organismes à but non lucratif œuvrant en ruralité, favorisant ainsi l'amélioration de ces milieux de vie.

La Ville a poursuivi ses mandats de planification et d'aménagement de son territoire. Ainsi, la Ville continue ses démarches pour l'implantation d'un parc régional des collines Kekeko. L'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire a permis de soutenir les producteurs et le marché public par la réalisation d'activités et d'actions en concordance avec les enjeux d'accroissement de l'autonomie alimentaire et de développement durable pour les entreprises bioalimentaires.

Reconnaissant l'importance de poursuivre son soutien dans les domaines social, culturel et touristique, la Ville a également soutenu divers artistes locaux via l'entente de partenariat territorial de l'Abitibi-Témiscamingue.

Le Fonds Régions et Ruralité – volet 2 a permis de soutenir les priorités d'intervention de la Ville et de contribuer concrètement au développement du territoire en appuyant des initiatives variées et porteuses, contribuant ainsi à l'atteinte des cibles identifiées. Par son appui, ce fonds a joué un rôle clé dans la mise en œuvre de projets structurants qui répondent aux besoins actuels de la communauté tout en favorisant un développement durable et en générant des retombées significatives sur le territoire.

Au cours de l'année à venir, la Ville prévoit entre autres réaliser une étude de faisabilité pour améliorer les rejets des eaux usées des résidences isolées du territoire et poursuivre le mandat d'accompagnement stratégique concernant la réalisation de projets d'énergie renouvelable. Diverses actions seront

entreprises pour la mise en valeur du patrimoine et les démarches pour l'implantation d'un parc régional se poursuivront. La mise en œuvre du cadre d'intervention permettra également la réalisation de plusieurs autres projets ciblant des priorités qui favoriseront la vitalité de notre territoire.

BILAN FINANCIER

Période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Enveloppe déléguée par le MAMH	4 309 629 \$
Dépenses engagées liées à l'élaboration et à la mise en œuvre du cadre d'intervention	799 350 \$
Soutien aux projets	495 581 \$
ESD (Ententes sectorielles de développement)	147 326 \$
Total des engagements	1 441 651 \$

Sommes versées des engagements	(1 200 957 \$)
Sommes non versées des engagements	240 694 \$
Enveloppe disponible à engager	2 867 978 \$

DÉPENSES RÉALISÉES PAR LA VILLE POUR L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU CADRE D'INTERVENTION

Période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Dépenses en ressources professionnelles	25 604 \$
Honoraires professionnels	35 827 \$
Autres dépenses admissibles	666 092 \$
Frais d'administration 5 %	71 827 \$

Mise en œuvre du cadre	Responsable	Coût total	Montant engagé
Délégation de certains pouvoirs et mandats relatifs à la main-d'œuvre (immigration, attractivité et recrutement)	Centre local de développement	1 441 285 \$	365 381 \$
Développement économique	Ville de Rouyn-Noranda	140 568 \$	100 000 \$
Accompagnement stratégique - réalisation de projets d'énergie renouvelable	Ville de Rouyn-Noranda	35 827 \$	35 827 \$
Coordination des milieux ruraux	Ville de Rouyn-Noranda	1 020 200 \$	175 000 \$
Actions prévues au programme d'ententes en patrimoine (PEP)	Ville de Rouyn-Noranda	422 480 \$	25 711 \$

PROJETS SOUTENUS EN COURS D'ANNÉE DE RÉFÉRENCE

Projet	Promoteur	Coût total	Montant engagé
1. Le soutien au développement économique			
Entente alliance stratégique	Secrétariat aux alliances économiques nation Crie	195 000 \$	30 000 \$
2. Le soutien à l'attractivité et la rétention de la main-d'œuvre			
3. Le soutien stratégique à l'entrepreneuriat			
4. Le soutien aux milieux ruraux			
Remplacement d'équipements	Club de ski de fond d'Évain	2 441 \$	1 829 \$
Équipement et matériel	Corporation de développement économique de Cadillac	1 922 \$	1 538 \$
Achat souffleuse à feuilles et pancartes de sécurité	Club de ski de fond d'Évain	900 \$	720 \$
Achat haut-parleur extérieur	Comité des loisirs de Cléricky	1 164 \$	931 \$
Achat d'équipements divers	Association récréative de Cadillac	988 \$	790 \$
Remplacement du VTT	Club de ski de fond de Granada	12 188 \$	9 750 \$
Achat lance-balles	Organisation sports loisirs Bellecombe	9 700 \$	7 760 \$
Entretien sentiers des collines (ajout panneaux d'interprétation)	Association sportive de D'Alembert	4 741 \$	4 000 \$
Show pour ados	Maison des jeunes	14 900 \$	4 470 \$
Course de traineau à chiens	Œuvre des terrains de jeux Mont-Brun	9 040 \$	5 000 \$
Événements d'hiver	Club de ski de fond d'Évain	10 250 \$	4 300 \$
Bazar et regroupement des entreprises et gens d'affaires de Cadillac	Corporation de développement économique de Cadillac	1 821 \$	1 457 \$
6 à 9 musicaux	Comité des loisirs d'Évain	3 250 \$	2 600 \$
Raid aventure Joannès 10 ^e anniversaire	Association Forestière A-T	42 675 \$	5 000 \$
Party au village	Comité de développement Mont-Brun	28 025 \$	8 000 \$
Fête d'automne	Association récréative de Cadillac	2 595 \$	2 076 \$
Célébration 90 ans d'Évain	Comité des loisirs d'Évain	40 000 \$	10 000 \$
5. Le soutien à la mobilité (transport)			
6. La planification et l'aménagement du territoire			
Projets de cabanes permanentes au marché public	Société du 100 ^e anniversaire de la ville de Rouyn-Noranda	250 000 \$	30 000 \$
7. Le soutien aux domaines social, culturel et touristique			
Place aux jeunes	Carrefour	115 800 \$	15 000 \$
Épandeur et piqueuse	Club de golf Noranda	90 000 \$	30 000 \$

Projet	Promoteur	Coût total	Montant engagé
Bonification grands événements dans le cadre du 100^e :			
Festival des guitares du monde	Festivals illimités	124 500 \$	60 000 \$
Festival du cinéma	Productions Scénat de l'AT	125 000 \$	75 000 \$
Osisko en lumières	Corporation Fêtes pour tout le monde	422 550 \$	90 000 \$
FME	Collectif 08	100 000 \$	75 000 \$
Observatoire AT	Observatoire AT	195 193 \$	19 754 \$
8. Le soutien aux domaines environnemental et technologique			

LES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT (ESD)

Titre de l'ESD	Mandataire	Coût total	Montant engagé
Secteur bioalimentaire de l'AT du 1 ^{er} avril 2025 au 31 mars 2026	CLD Abitibi	40 326 \$	16 326 \$
Entente de partenariat territorial CALQ	Divers artistes	128 300 \$	64 800 \$